

VIVRE A PLOUZANE

MAGAZINE MUNICIPAL

JUN 90 N° 42

C'EST

L'ÉTÉ

ENVIRONNEMENT
"eau demain"

ÉCONOMIE
"Le défi de la vallée
de Ste Anne"

LOISIRS D'ÉTÉ
"c'est l'été"



La peur : la pire et ... la meilleure des choses ?

Sommaire :

ÉDITORIAL p 2

ENVIRONNEMENT

L'eau demain. p 3

Les plouzanéens agissent. p 4

Les nuisances. p 5-6

L'ÉTÉ ARRIVE

Le programme des animations. p 7

ÉCONOMIE

Ste Anne : défi économique p 8-9

Mescouezel :

les commerçants se regroupent. p 10-11

BUDGET

..... p 12

TRAMWAY : PARLONS EN

..... p 13

SOLIDARITÉ

Plouzané se mobilise. p 14-15

A presque 3 000 ans d'intervalle la peur serait-elle devenue la nouvelle "langue d'Esopé" ?

Peut-être que le prochain passage au 3^e millénaire n'est pas pour rien dans cette montée des "grandes peurs de demain" et qu'il renvoie aux grandes peurs de l'an 1 000 où régnaient tout au moins en Europe, peste, famines et guerres. Aujourd'hui, ces peurs s'appellent, chez nous, désastre écologique, chômage, terrorisme. Jusque là, pas de différence fondamentale. La tentation existe toujours, comme au Moyen Age, de se réfugier dans des impasses de la pensée : intégrismes de tout poil, sectes de tout bord, racismes tous azimuts.

Mais à côté de ces peurs stériles, existent aussi des craintes dynamisantes qui poussent les hommes à utiliser leurs ressources pour dépasser leur peur

On n'évitera pas le désastre écologique en retournant marcher à quatre pattes et c'est une profonde connaissance des processus naturels qui peut permettre de l'éviter. Mais, c'est la peur, qu'elle soit électorale ou existentielle qui a poussé à la concertation les pays industriels pour interdire progressivement les produits destructeurs de la couche d'ozone par exemple : c'est un signe encourageant qu'il faut amplifier par une pression collective et soutenir par une pratique individuelle. Les collectivités locales ont elles aussi un rôle majeur à jouer dans ce domaine (cf rubrique environnement).

On n'évitera pas le désastre économique en se réfugiant derrière une ligne Maginot de douaniers, mais en prévoyant et en organisant, autant que possible, l'avenir : localement cela peut s'appeler développement économique et solidarité. C'est bien la peur du chômage et de ses conséquences sur leurs administrés qui pousse les collectivités à rivaliser d'ingéniosité pour réussir dans ce domaine (cf; rubrique "économie"). Enfin, nous n'éviterons pas le désastre philosophique en excluant tous ceux qui ne nous ressemblent pas mais en découvrant les similitudes profondes qui existent par de là nos différences : la peur de l'autre existe sans doute à l'état latent en chacun de nous mais c'est elle qui nous pousse à nous renseigner sur cet "étrange autre", c'est elle qui peut engendrer un désir de connaissance.

Dans le long combat entre "peur paralysante" et "peur motrice" c'est finalement l'intelligence qui doit faire pencher la balance.

"Eau demain"

"Eau demain" "Contribuer à réconcilier nature et agriculture"

Le problème de la qualité de l'eau dépasse le cadre administratif d'une commune mais est-ce une raison pour ne rien faire localement ?

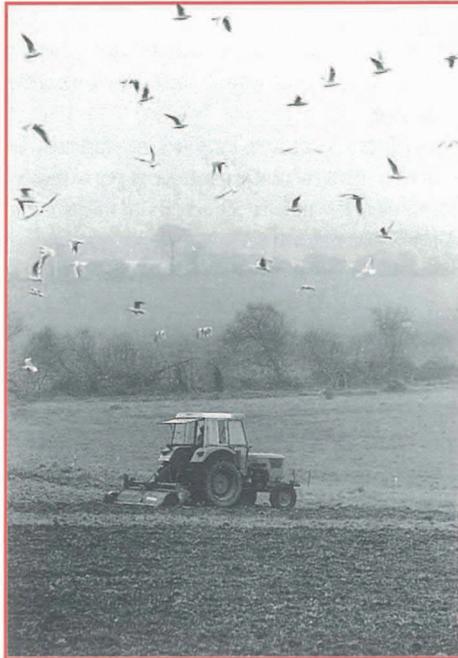
Avec le souci d'éviter de dresser une partie de la population contre une autre, la municipalité a engagé une politique qui doit éviter le double piège du laxisme (on laisse polluer à tout va) et de l'immobilisme (on tente d'enrayer la dégradation actuelle en émettant systématiquement un avis défavorable à toute nouvelle installation ou extension d'élevage).

C'est un pari difficile mais qui mérite d'être tenu parce que même la deuxième alternative n'est satisfaisante pour personne :

- figer la situation actuelle c'est accepter définitivement des taux de nitrates, peut être stabilisés, mais dépassant déjà le seuil de potabilité de 50mg/l;
- figer la situation actuelle c'est aussi rendre difficile voire impossible toute concertation avec le monde agricole. Or, c'est précisément cette population qu'il s'agit de voir évoluer vers des pratiques professionnelles moins polluantes. Aujourd'hui il est tout à fait clair qu'une prise de conscience, encouragée par les organismes et syndicats professionnels, existe à cet égard. A nous de savoir l'amplifier et l'utiliser pour faire accepter des contraintes dont les effets, à terme, seront bénéfiques à tous.

Quelle politique ?

Un texte d'orientation a été adopté par le conseil municipal lors de la séance du 13 février. Il est centré sur le problème des nitrates et repose sur la déclaration du principe suivant : "Toute nouvelle source potentielle de pollution doit être compensée par une réduction au moins équivalente de l'ensemble des sources existantes". Cela signifie que notre politique devrait inciter à une solidarité entre les agriculteurs et conduire à une diminution globale de la pollution sans entraver par principe tout nouveau développement.



Quelles mesures ?

Pour atteindre les objectifs la déclaration de principe a été assortie d'un ensemble de mesures qui s'articulent autour des notions de contrôle et d'incitation :

- 1) Contrôle du strict respect des textes en vigueur réglementant les épandages de lisier et d'engrais, interdisant les pollutions occultées (écoulements sauvages, fuites etc...) et protégeant les sources et les ruisseaux.
- 2) Incitation à la réduction des nuisances azotées en relation avec la Chambre d'Agriculture et les organisations professionnelles.
- 3) Mise en place d'un organe permanent de concertation avec la profession, devant permettre de prendre toutes initiatives allant dans le sens de l'amélioration de l'environnement.
- 4) Information développant la prise de conscience de l'ensemble des producteurs et consommateurs (conférences, démonstrations etc...).

Quels moyens ?

Pas de politique crédible sans moyens précis : ils se concrétisent cette année par un budget de 200 000 F en

investissement et de 25 000 F en fonctionnement et reposent essentiellement sur les services à plein temps d'un technicien de l'environnement attaché à la municipalité.

Il aura pour mission de faire respecter la législation, d'aider les agriculteurs à faire le bilan d'azote de leurs exploitations, de les aider et de les conseiller pour monter des dossiers de subventions visant à améliorer leurs installations, de les aider et de les conseiller, en relation avec la Chambre d'Agriculture pour mieux gérer leurs épandages et d'économiser les engrais. En outre, cette personne sera chargée de suivre l'évolution de la teneur en nitrates de certains points d'eau, captage, forage et puits, elle conseillera la municipalité en matière d'environnement et l'association syndicale d'adduction d'eau quand celle-ci en exprimera le besoin.

En guise de conclusion :

Pour la première fois dans la région, une politique municipale "environnement-agriculture" est mise en place et se substitue à une gestion au "coup par coup". Voir de l'incohérence dans ce changement, comme le suggéraient quelques textes parus vers la mi-mars, ne peut être que le résultat d'une volonté polémique ou d'une mauvaise compréhension. Nous souhaitons que les quelques explications précédentes éclairent mieux notre détermination à améliorer la qualité de l'eau de notre commune mais nous savons aussi qu'il faudra patienter quelques années avant d'évaluer les résultats de cette politique.

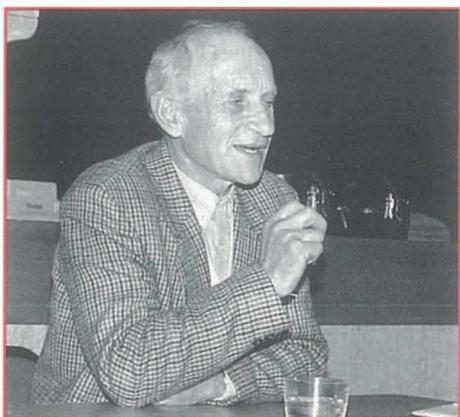
LES ÉLEVAGES SOUS SURVEILLANCE

La procédure appliquée, en matière d'installation et d'extension d'élevage soumises à autorisation, est règlementée par la loi N°76 663 du 19 juillet 1976, relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, et par le décret n° 77 1133 du 21 septembre 1977 pris pour son application.

Aussi, tout dossier, après enquête publique, fait l'objet d'avis successifs : des communes concernées par le projet, des services (DDASS, DDA, DDE ...), de l'inspection des installations classées et du conseil départemental d'hygiène. C'est le préfet qui, en dernier ressort arrête la décision définitive.

"Eau demain" : des éléments de réflexion.

Les vendredis 16, 23 et 30 mars, un premier cycle de trois conférences s'est tenu au Centre Culturel. Pierre Thonon, hydrogéologue à l'UBO, Claude Cheverry, directeur du laboratoire de sciences des sols à l'ENSA de Rennes, André Pochon agriculteur-éleveur dans les Côtes d'Armor, président du "Centre d'Etude pour un développement agricole plus autonome" étaient invités à prendre la parole. Trois conférences bien différentes qui ont permis de passer du minéral au vivant en passant par le sol qui est les deux à la fois. Trois conférenciers bien différents aussi par leur sujet et leur façon de l'exposer, mais qui tous ont réussi à transmettre une partie de leurs connaissances à un public attentif.



ANDRÉ POCHON

Parmi les points forts de ces conférences on pourrait retenir les suivants :

- dans notre région il faut plusieurs années d'épandages excessifs pour contaminer une nappe phréatique, il faudra donc plusieurs années d'effort avant de constater une amélioration;
- à court terme et à titre palliatif les recherches d'eaux plus profondes peuvent présenter un espoir mais elles ne sont pas toutes dénitrées. Cela dépend des roches qu'elles traversent;
- un strict respect des réglementations d'épandage devrait permettre de diviser par deux les taux de nitrates dans l'eau;
- 150 kg d'azote sont perdus par an et par Ha de surface agricole utile en Bretagne et se retrouvent dans l'eau et la mer et pourtant la consommation d'engrais azotés continue d'augmenter ce qui est inquiétant pour l'ensemble des nappes;
- certaines plantes surconsomment les éléments nutritifs

en excès, leur qualité s'en ressent et elles ne sont plus exportables vers les pays à contrôle strict : l'intérêt économique immédiat impose aussi des changements d'habitude;

- les bas fonds humides, les zones marécageuses, les tourbières riches en matière organique et peu oxygénées constituent les milieux réducteurs propices à une dénitrification naturelle des eaux : il faut les protéger;
- les agriculteurs doivent se considérer et être considérés comme des expérimentateurs de terrain, ils devront savoir résister aux pressions des marchands d'engrais

Sur le plan de l'expérimentation André Pochon nous a livré un témoignage qui a valeur d'exemple. A partir d'un sens aigu de l'observation, d'un solide bon sens et de résultats vérifiés par le Centre E.D.E. des Côtes d'Armor, le président du CEDAPA affirme que les méthodes préservant la qualité des sols par la rotation des cultures et évitant l'apport massif d'engrais par l'association graminées-légumineuses (Ray gras anglais et trèfle blanc de Nouvelle Zélande) non seulement respectent les nappes phréatiques en réduisant le lessivage mais surtout permettent des gains d'exploitation accrus par de substantielles économies d'engrais. Diverses études confirment ces déclarations : la présence du trèfle blanc en quantité suffisante apporte à une prairie l'équivalent de 300 à 400 kg d'azote/Ha.

L'objectif de ces conférences était de transmettre le plus largement possible de l'information et des éléments de réflexion à tous ceux qui de près ou de loin se sentent concernés par les problèmes d'environnement au sens large : les mécanismes intimes de la nature sont complexes, difficiles à cerner et difficiles à résoudre, mais l'enjeu mérite qu'on s'y attèle.

POUR EN SAVOIR PLUS

Un nouveau cycle de conférences est prévu pour l'automne :

- 1) Le cycle de l'azote et le traitement des eaux.
- 2) Nitrate et santé (sous réserve)
- 3) Nitrate et consommation (sous réserve)



L'association syndicale de distribution d'eau

La commune de Plouzané est desservie en eau potable par :

- le réseau de la CUB
- le réseau de l'association syndicale d'adduction d'eau.

Cette association créée le 29 décembre 1959, assure son alimentation à partir de quatre captages.

Elle comprend 528 adhérents dont 44 personnes seules, 373 ménages et 111 exploitants agricoles.

Les adhérents paient leur consommation dans le cadre de forfaits. En ce qui concerne les exploitants agricoles, le forfait varie en fonction de la superficie de l'exploitation.

Débit, volume d'eau distribuée, non évalués.

Traitement des eaux aux ultraviolets.
Linéaire de réseau : environ 80 km actuellement.

Agir pour l'environnement

Des nouvelles de la commission extra-municipale environnement

La sous-commission "aménagement et sécurité" a débattu depuis sa création des problèmes généraux comme l'étude du Plan d'Occupation des Sols (POS) et les modifications qui pourraient survenir en 1990-91.

Ce groupe a également étudié des thèmes plus précis comme :

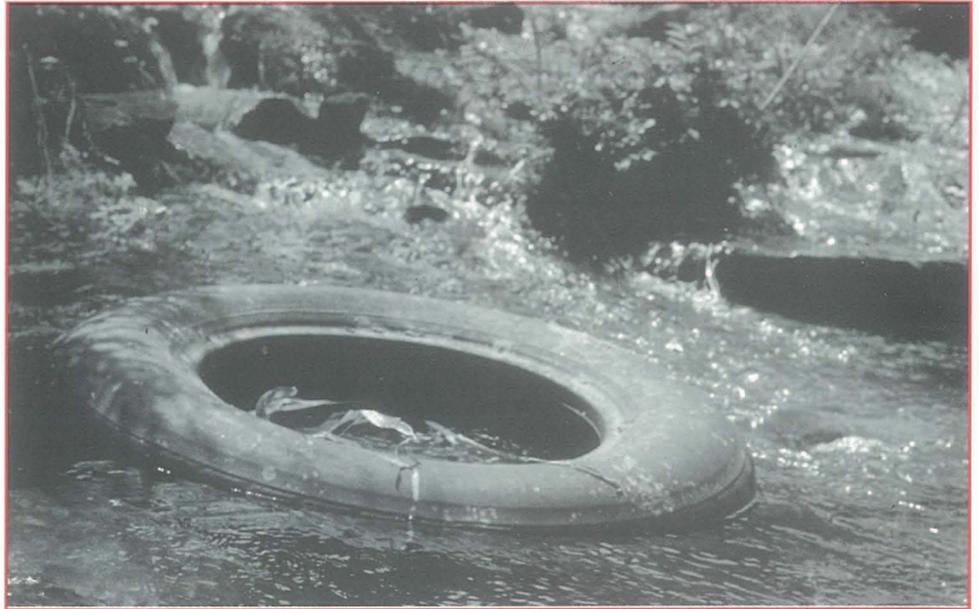
- l'aménagement de l'entrée du Bourg de Plouzané,
- l'aménagement de l'avenue Charles De Gaulle,
- la sécurité autour des écoles,
- la circulation rue des Myosotis
- les modifications éventuelles de l'entrée de Plouzané à Coatuélen.

Les réflexions et les propositions de ce groupe sont régulièrement confrontées avec des groupes d'usagers, avec les techniciens chargés des dossiers ainsi qu'avec les élus ayant en charge les domaines de l'urbanisme, de la sécurité ou de l'environnement. Ce travail permanent de concertation devrait permettre la réalisation la plus satisfaisante possible des projets en cours.

Protégeons le patrimoine naturel de la commune

Le Conseil Municipal a créé une sous-commission "Zones naturelles et chemins".

Ce groupe, piloté par Jean Claude Gac, a commencé par faire un inventaire de tous les chemins existants sur Plouzané, particulièrement les chemins peu ou pas utilisés actuellement. Suite à cet inventaire, il est



souhaité que des travaux soient réalisés pour améliorer certains accès..

La poursuite du programme de réaménagement des chemins ruraux répond en partie à ces souhaits. Un balisage plus complet suivra.

Le groupe a aussi noté la présence de petites décharges sauvages aux abords de certains chemins. Chacun doit se sentir concerné par ce problème : respecter et faire respecter la nature fait partie du civisme d'aujourd'hui.

DERNIERE MINUTE

Deux candidats au poste de technicien municipal de l'environnement ont été reçus le 5 juin en mairie.

Ils comptent effectuer leur service national sous le statut d'objecteur de conscience.

*Le 12 juin le bureau municipal choisira celui qui sera chargé de protéger notre environnement :
délicate et passionnante mission qui démarrera*

PLOUZANÉ VILLE PROPRE dimanche 24 juin de 9h à 12h

Tous les habitants de la commune ont reçu dans leur boîte aux lettres un sac plastique destiné à recueillir les déchets abandonnés dans la nature ou sur les espaces publics.

Cette opération avait bien sûr pour objectif de contribuer au nettoyage de la commune mais aussi de sensibiliser chaque habitant à la protection et à l'entretien de son cadre de vie.

L'ensemble de la population a été convié par le conseil municipal "jeunes" à participer à cette opération le dimanche 24 juin de 9h à 12h.

Une commission de surveillance des nuisances.

Sous commission "nuisances"

Ce groupe animé par Vic Chapron est à l'affût de tout ce qui altère notre milieu et rend la vie quotidienne malsaine ou pénible avec objectif de déterminer des mesures à prendre ou de faire des choix entre des solutions possibles. Trois thèmes ont retenu particulièrement l'attention du groupe : le bruit, l'élimination des déchets et les animaux errants.

Le bruit : un volumineux dossier a été constitué rassemblant les arrêtés et règlements, traitant de ce fléau. Un projet d'arrêté municipal a été rédigé et remis au bureau municipal quelques jours avant que le préfet du Finistère ne nous "prenne de vitesse" par un arrêté départemental qui nous donne satisfaction sur pratiquement tous les points.

L'élimination des déchets : la déchetterie sélective de Plougastel a été visitée le 12 avril dernier par des membres de la commission et des élus. Ce type d'équipement tend à supprimer les décharges sauvages et permet de recycler un certain nombre de matériaux. Un site est recherché entre Plouzané et Guilers pour une déchetterie que se partageraient les deux communes.

La divagation des animaux, surtout à l'approche de l'été est un phénomène connu : n'abandonnez pas vos animaux, ils peuvent causer des accidents et plainte peut être déposée.

Sachons respecter notre environnement dans toute ses dimensions, et rejeter la spirale dangereuse du "pollueur - pollué".



La déchetterie de Plougastel, un exemple à suivre ?



Vue des conteneurs spécifiques qui autorisent un tri sélectif des déchets.

CONTROLE DU LISIER

Achat par la mairie de quatre appareils pour mesurer la teneur en azote du lisier.

Ils seront remis à divers groupes d'agriculteurs.

Une démonstration de leur utilisation est prévue prochainement.

L'été arrive.

Animation Ados.

Ouverture du CLSH pour les 13-17 ans en juillet et août.

Plusieurs formules cohabitent :

1. des camps :

Voile : raid en mer de Bretagne. Une étape par jour avec bivouac sous tente tous les soirs.

2 séjours : du 3 au 15 juillet :

De Saint Lunaire à Perros Guirec

du 18 au 30 juillet :

de Perros à Morgat Crozan.

Une véritable aventure pour les débutants ou les initiés.

Escalade : à St Thuis du 9 au 13 juillet.

Hébergement sous tente.

Encadrement agréé par Jeunesse et Sport.

Calèche : en pays d'Huelgoat.

2 séjours : du 23 au 27 juillet

du 13 au 17 août

Camping à la ferme, la découverte de

la région au pas du cheval.

2. Des activités à la journée ou à la demi journée :

Kayak, squash, mini golf, billard, tir à l'arc, pique nique, visite de musées, construction de cerf volant etc...

3. Accueil le matin de 9 h 30 à midi : ouverture du local jeunes : baby foot, ping pong, préparation de l'après midi etc...

Inscriptions au centre social de Kerallan tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30 sauf le lundi matin et le samedi après midi 98.45.42.42.

POUR LES PETITS

Un centre aéré maternel. Dès trois ans jusqu'à quatre ans les petits sont accueillis dans les locaux de la halte garderie du centre social.

Horaires : 9 h à 17 h avec repas, du 2 au 27 juillet.

Activités courtes et variées : gymnastique, bricolage, dessin, heure du conte, cuisine, pataugeoire, jeux de sable...

Quelques sorties : visite de ferme, bibliothèque, pique nique. Inscriptions au centre social de Kerallan : 98.45.42.42.

Bons CAF et bons vacances acceptés.

Aide possible du CCAS.

Animations d'été

14 juin :

A l'initiative de l'Amicale Laïque, Fête de plein air

21 juin :

Fête de la musique au Dellec

24 juin :

Opération ville propre

A l'initiative des Plaisanciers du Dellec : initiation à l'optimist au Port du Dellec

30 juin :

A l'initiative de la FNACA, concours de pétanque en doublettes à Trémaïdic

1er juillet :

A l'initiative des Plaisanciers du Dellec, Régate challenge de la Rade

2 septembre :

Régate de clôture au Dellec

Toute la journée, fête du vélo Circuit du Bourg de Pouzané

8 et 9 septembre :

Fête de Bodonou

15 septembre :

Début de la saison au Centre Culturel

"En avant première avant le Quartz

" MANU LANN HUEL en concert

Amicale laïque de Plouzané

Programme d'activités jeunes de 12 à 17 ans

Inscription à la journée.

Activités :

Kayak et plongée à Bertheaume

Equitation à Porspoder

Planche à voile au Dellec

Baptême de l'air à Guipavas

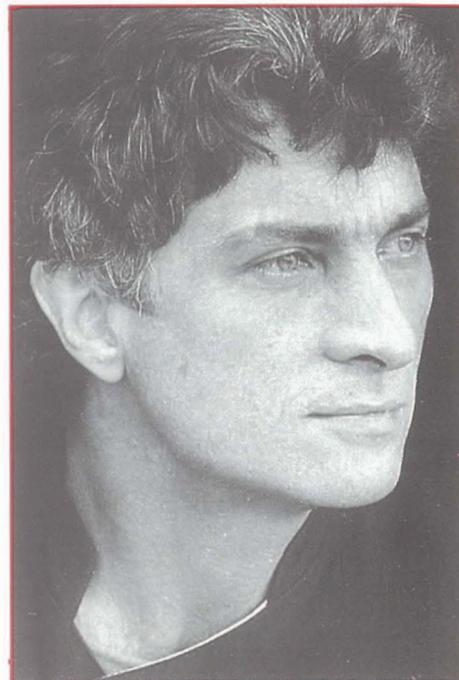
Chaque mois, une semaine en stage équestre à Porspoder, hébergement sous toile.

Chaque mois, une semaine d'itinérance voile avec activité VTT, escalade dans la Presqu'île de Crozon.

Pour de plus amples renseignements téléphoner au foyer laïque au 98.49.74.34.

Bons CAF et chèques vacances acceptés.

Aide possible du CCAS.



MANU LANN HUEL

BANLIEUE 89

La commune de Plouzané a présenté un projet d'aménagement du site Dellec à la Délégation Interministérielle afin d'obtenir le label "banlieue 89".

Ce label étant acquis, les études complémentaires d'aménagement vont être financées pour 70 000,00 F. par l'Etat, 35 000 F. par la CUB, 35 000 F. par la commune.

Les objectifs poursuivis à travers les réalisations projetées étant d'améliorer l'accès à la mer dans l'anse du Dellec et d'aménager le port de façon à en faire un lieu culturel l'été, sans compromettre, le reste de l'année son caractère sauvage et son côté terre de découverte et d'aventure tant apprécié par les habitants de la commune et de l'agglomération.

Fête de la musique : Le Dellec fortissimo

Cette année la Fête de la musique à Plouzané s'est déroulée au fort du Dellec.

Le programme volontairement éclectique, a permis à des groupes locaux (Chorale Froise, Association Orphée, Association Feunteun Swing, École Municipale de Musique, Ensemble Vocal et instrumental Ritournelle, ...) de s'intégrer au canevas de la Fête.

Il est bien évident que cette initiative a pour objectif de valoriser ce superbe site et de tenter de lui ajouter une dimension culturelle.

La soirée s'est terminée par le "Dellec Swing". Un large public a répondu en investissant l'ensemble des espaces prévus.

Ce premier essai grandeur nature confirme l'évocation du site.

Il faut maintenant imaginer des manifestations plus ambitieuses, avec d'autres moyens.

Sainte Anne valley .

Trait d'union entre les deux défis de demain,
l'environnement et l'économie,
l'aménagement de la vallée de Sainte Anne
est un symbole pour le développement de
Plouzané.

An aerial photograph of a coastal town, likely Plouzané, showing a harbor filled with numerous sailboats. The town is built on a peninsula with a mix of residential buildings and greenery. The surrounding landscape consists of a patchwork of agricultural fields and forests.

.. défi économique.

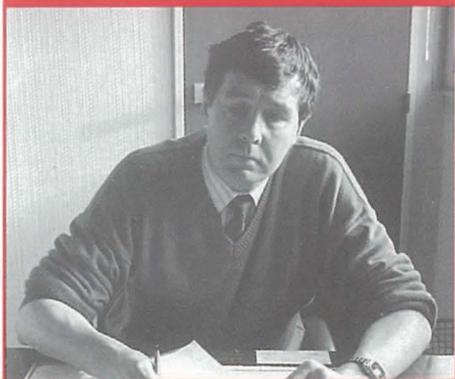
Technopôle... Pari ou réalité pour Plouzané

Le technopôle de Brest et sa région est une réalité. Il concerne la pointe de Bretagne et toutes les communes de la CUB. Pour Plouzané, il constitue l'une des opportunités les plus certaines de son développement économique.

"Plouzané et le technopôle sont appelés à devenir un lieu d'échange et de rencontre entre la recherche et l'industrie, des concepts qui font toute la différence avec une zone industrielle ou une concentration d'entreprises..." affirme Jean Yves Bervas, Conseiller délégué au technopole

Le développement du technopôle suppose la création d'un nouvel état d'esprit entre les différents acteurs qui s'y trouvent : chercheurs industriels, enseignants, étudiants... "Il ne se fera pas en un jour, sa réussite implique des efforts à long terme de tous les acteurs concernés ! Le pari est passionnant. Il faut apprendre dès aujourd'hui à vivre dans l'esprit du technopôle et créer un terrain favorable à l'installation de nouvelles entreprises..."

.../...



JEAN-YVES BERVAS

L'étude faite en 1989 par le cabinet 3IN a confirmé que tous les potentiels étaient présents pour que le projet soit viable. Dix groupes de travail se sont réunis et ont remis leur rapport à la fin du mois de mai. En seize mois d'existence, l'association pour le technopôle aura su impliquer tous les acteurs économiques régionaux.

Deux axes prioritaires se dégagent : la mer d'une part, l'agriculture et l'agro-alimentaire d'autre part. Ces deux pôles seront confortés par des développements de l'industrie de pointe en électronique et en informatique. Ces orientations, qui n'ont pas un caractère exclusif, sont déjà les points d'ancrage de la région BRESTOISE.

D'importants organismes de recherche de renommée européenne sont déjà implantés sur le site : IFREMER, ENSTB, THOMSON... Ils seront bientôt rejoints par l'ENIB, le SERVICE DES PHARES ET BALISES, ISAMOR, (le futur Institut des Sciences de l'Agriculture et du Monde Rural).

Les retombées pour Plouzané

Les structures pour animer et favoriser le développement du technopôle se mettent en place. Sa réussite n'est pas assurée elle suppose une politique volontariste fédérant toutes les énergies. Nous avons des atouts mais il ne faut pas négliger nos handicaps et notre situation géographique excentrée n'est pas le moindre...

"Ce dossier concerne bien évidemment Plouzané, c'est son JOKER. Le développement local de l'activité industrielle induite ouvre des incidences certaines sur tous les secteurs d'activité de notre commune. Ses capacités d'accueil, ses équipements sportifs, son artisanat, son commerce, le dynamisme de ses associations : autant d'atouts pour que chacun y trouve son compte..." précise J.Y. Bervas.

Par ailleurs, le technopôle doit offrir des perspectives intéressantes pour les zones d'activités situées sur la commune et notamment celle de Coatuelen : le technopôle ayant un "cahier des charges HIGHTECH", les activités d'accompagnement et de support y trouveront naturellement leur place.

"Un rêve diront certains... Peut être, mais les chances de le concrétiser sont importantes si toutes les énergies se mobilisent autour de ce projet".

Union du Commerce Local et de l'Artisanat L'image de marque de Plouzané : "un intérêt commun"

Les premières réunions de la Commission Extra-Municipale des Affaires Economiques réunissant autour d'une même table les acteurs économiques de Plouzané ont été jugées positives par l'Union du Commerce Local de l'Artisanat et des professions libérales (UCLA).

"Ces réunions m'ont donné le sentiment que nous avions tous envie, commerçants, artisans, élus, chambre de commerce d'aboutir réellement à quelque chose ! dit sa Présidente Michelle Desbordes".

Tout le monde s'est senti concerné, car nous avons tous un intérêt commun, celui de donner une meilleure image de marque à Plouzané. Cette ambition ne peut se réaliser sans l'association de tous".

"Nous sommes attentifs à l'avenir, à l'évolution de Plouzané, il faut être vigilant sur ce qui doit, sur ce qui peut être fait. Il convient de retenir les gens de Plouzané, de faire aimer la ville par ses habitants ; un commerce, un artisanat attrayant peuvent y contribuer, le tissu commercial et artisanal se construit. "Il est intéressant pour l'avenir de Plouzané de rechercher la diversification, tout en maintenant une harmonie", ajoute Michelle Desbordes, car il s'agit aussi de préserver ce qui existe. Cela demande du dynamisme et une certaine vigilance"...

"Ces réunions représentent une première. Nous attendons beaucoup de ce groupe de réflexion. La municipalité s'est montrée attentive à nos doléances, aux souhaits et aux ambitions, que nous forgeons pour l'avenir de notre ville".

Groupement des artisans de Mescouezel : un partenariat constructif.

Environ 50 % des artisans travaillant à Plouzané sont rassemblés sur la zone de Mescouezel. "Celle-ci fonctionne relativement bien" dit Armelle Aubrée, présidente du GAM; qui regroupe une vingtaine de professionnels et enregistre régulièrement de nouvelles demandes d'implantation. "Le GAM, qui est une des forces économiques de Plouzané, fait partie aussi du Groupe de Réflexion et de Proposition pour le Commerce, l'Artisanat et l'Industrie" qui est, pour nous, le signe de la poursuite d'un partenariat et d'un dialogue constructifs avec les élus. Des aménagements de la zone ont été réalisés, comme le percement d'une liaison jusqu'au carrefour de Castel-Névez, d'autres, sont en projet, comme l'amélioration de l'éclairage, de la signalisation".

"Nous devons oeuvrer", poursuit Armelle Aubrée, "pour que Mescouezel ressemble à une vraie zone artisanale". En ce sens, le GAM ne ménage pas ses efforts pour faire connaître ses activités. Les réflexions sont menées conjointement par les professionnels et la Municipalité. "Nous avons tous un intérêt commun", dit Armelle Aubrée. "Une ville ne peut vivre sans artisanat ni commerce. Il existe des professionnels compétents et qualifiés sur notre commune. Plouzané est une vraie ville, avec toutes ses caractéristiques : ses services, ses commerces. Il faut que tous en prennent conscience et notamment ceux qui ignorent parfois les potentialités que recèle la commune. Certes, les comportements sont en train de changer, mais il faut poursuivre les efforts".

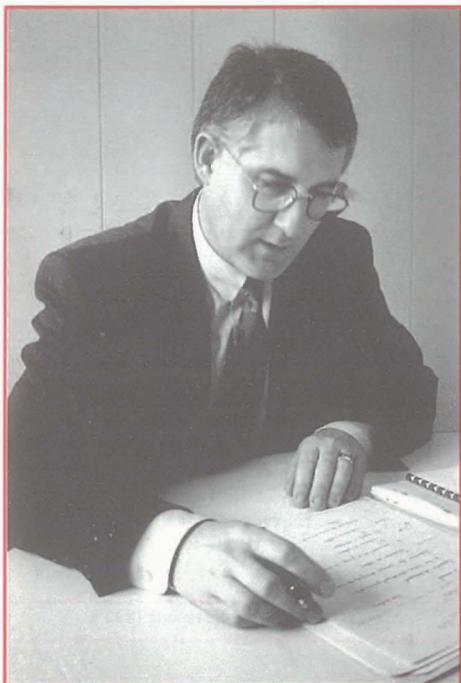
"Personne n'a de recettes toutes faites. Mais tout le monde a envie d'avancer", note la présidente du GAM. "Nous nous en apercevons à chaque réunion extra-municipale".



ARMELLE AUBREE

Concertation, partenariat, animation.

Concertation, partenariat, animation. Trois mots clé d'une réflexion commune, engagée avec les artisans, commerçants et industriels de Plouzané, à l'initiative de Jean-Yves Le Grand, conseiller délégué à l'animation économique locale.



JEAN-YVES LE GRAND

Cette réflexion s'inscrit dans la politique économique voulue et définie par la municipalité. "L'animation économique implique un contact permanent avec les associations organisées de commerçants et d'artisans, elle implique également d'être à leur écoute et de soutenir leurs initiatives", explique Jean Yves Le Grand.

A la mairie, un service d'action économique est à la disposition des professionnels de la commune et de ceux qui désirent s'installer à Plouzané. Un point d'information et de documentation complètera ce service. D'autres idées ont été retenues et parmi celles-ci l'installation d'un télécopieur, l'invitation d'intervenants externes sur des thèmes précis liés à l'économie, la fiscalité, etc...

"Nous estimons que l'animation économique est un des rôles essentiels d'une collectivité locale" poursuit Jean



Lors de sa visite de la commune Pierre MAILLE a insisté sur le rôle du technopole pour le développement économique de l'agglomération brestoise et sur ses retombées pour Plouzané.

Yves Le Grand. "Il n'appartient pas pour autant à celle-ci de se substituer à une action économique, mais elle se doit de soutenir les initiatives, de mettre en oeuvre une politique foncière propre à développer nos atouts économiques. En termes d'atouts, d'ailleurs, rappelons que Plouzané est la plus grande commune à l'Ouest de Brest, rappelons également la jeunesse de notre population, la proximité de la mer et du Technopôle".

Exemple concret : Commission Extra-Municipale Service Animation Economique

Elus, représentants de l'Union du Commerce Local, de l'Artisanat et des Professions libérales (UCLA), du Groupement des Artisans de Mescouézel (GAM) mais aussi de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre des Métiers, travaillent depuis janvier 1990 au sein de deux missions. L'une d'elles, animée par Michel Noullez, conseiller délégué à la gestion de l'espace économique local, s'intéresse aux zones d'activités existantes ou à créer. Jean Yves Le Grand pilote la seconde qui mène la réflexion sur le rôle des

collectivités dans le domaine économique : aides, fiscalité, animation, marchés publics.

Ces travaux se concrétiseront par la rédaction d'une charte qui sera disponible dans le courant du 4^e trimestre 1990. Cette action s'accompagnera d'une "photographie" de l'économie de Plouzané.

COATUELEN

La CUB, consciente de la nécessité de développer l'ouest de l'agglomération a inscrit à l'ordre du jour de son prochain conseil la prise en compte de la zone d'aménagement concerté de Coatuelen.

Un budget au service du développement.

Le budget communal 90

INVESTISSEMENT :

14 243 962 F.

FONCTIONNEMENT :

23 700 000 F.

L'étude de ce budget par l'équipe municipale a été guidée par le double souci d'une part de limiter l'augmentation de la part communale des impôts locaux à l'augmentation du coût de la vie (+2,6 %) et d'autre part de répondre aux attentes des habitants de la commune.

Le budget d'investissement permettra de poursuivre l'effort d'entretien des nombreux bâtiments communaux, en particulier scolaire et sportifs, d'engager l'aménagement du Dellec (Fort et Anse), de réaliser les équipements sportifs programmés (maison du rugby, piste d'athlétisme) de poursuivre l'équipement de la place du commerce à la Trinité et d'étendre Mescouézel vers Castel Névez ce qui contribuera à désenclaver la zone artisanale.

Les dépenses traditionnelles de voirie, réseaux, urbanisme, espaces verts permettront d'améliorer l'environnement et de renforcer la vie sociale des quartiers.

La part d'impôts locaux versés représente dans le budget global 42,54 %.

Notons pour compléter votre information que l'augmentation des impôts locaux pour la part de la Communauté Urbaine de Brest correspondra également à l'augmentation du coût de la vie (+ 2,6 %). Ce souci partagé par la majorité du conseil municipal et la majorité du conseil communautaire correspond à la volonté de ne pas augmenter les charges des ménages.

Afin d'aider les entreprises, la taxe professionnelle diminuera de 0,80 % à 2,6% selon la structure de l'entreprise et ceci pour la part communale.

Le tableau qui précède vous montrera que notre souci d'alléger les charges qui pèsent sur les ménages et les entreprises n'a pas été partagé par la majorité du Conseil Général du Finistère et la majorité du Conseil Régional de Bretagne.

Structure du budget

Section de fonctionnement

Frais de personnel 39,7 %
Entretien - Frais de Gestion 26,98 %
Autres Dépenses 5,9 %
Intérêts des Emprunts 16,9 %
Épargne Brute Prélèvement sur recette de fonctionnement 10,52 %

Dotations reçues de l'État 43,98 %
Impôts Locaux 42,54 %
Autres Recettes Courantes 13,48 %

Section d'investissement

Remboursement capital emprunté 11,17 %
Dépenses d'Équipement 88,83 %

Épargne Brute 11,51 %
Subventions 6,68 %
Emprunts Contractés 35,97 %
Résultat d'Investissement reporté 10,12 %
Autres Recettes 35,72 %

Augmentation des contributions directes. Comparatif

	% Commune	% CUB	% Département	% Région
Taxe d'Habitation	+ 3,67 %	+ 3,56 %	+ 7,15 %	+ 8,45 %
Foncier Bâti	+ 3,61 %	+ 3,55 %	+ 7,09 %	+ 8,54 %
Foncier Non Bâti	+ 1,27 %	+ 2,08 %	+ 6,03 %	+ 0 %
Taxe Professionnelle	- 0,80 % à - 2,6 %	+ 2,53 %	+ 6,08 %	+ 8,02 %

Parlons Tram.

Pourquoi faudrait-il introduire un tram dans le réseau de bus de la CUB ? C'est la question que chacun se pose et sur laquelle la cellule Tramway de la CUB est venue apporter des éléments d'information au Conseil Municipal de Plouzané le 31 mai.

On sait qu'une consultation de l'ensemble de la population de la CUB va être organisée le 19 octobre sur cette question. Pour cela une campagne d'information est en cours.

Dans un premier temps, avant les vacances d'été, les principaux acteurs de la vie économique et sociale reçoivent un dossier et sont conviés à des réunions d'information. Dès la rentrée, c'est l'ensemble de la population qui recevra une information. Une réunion sera organisée à cet effet pour les habitants de Plouzané. Parler Tram, c'est avant tout parler de l'amélioration de l'ensemble du réseau de la CUB.

Parler Tram, c'est aussi faire l'effort de se projeter dans le temps. En effet, l'introduction du tramway n'a de sens qu'à partir d'une analyse des besoins et d'une évolution de l'agglomération, à moyen et long terme. Or, la décision, positive ou négative, devra être prise cet automne.



Les études financières et techniques sont finies, de nombreux aspects du dossier sont donc précisés :

- l'incidence du Tram sur le réseau,
- les tracés éventuels de lignes
- les coûts et conditions de financement.

Par contre, de nombreuses questions ne trouvent pas de réponse définitive. Elles seront au coeur du débat précédant la consultation de la population :

- l'évolution de l'agglomération et les besoins en matière de circulation et de développement
- la question d'une alternative à ce projet
- les priorités pour l'avenir de la collectivité.

Ce sont autant de réflexions à approfondir pour que chacun puisse se faire une opinion en connaissance de cause.

Pierre MAILLE, Président de la CUB, a voulu que rien ne reste dans l'ombre, pour que la décision qui résultera de la consultation soit réellement prise en connaissance de cause.

TRIBUNE

Le mot de l'opposition

Action économique : un enjeu important

L'action économique est au coeur de tous les débats et nombreuses sont les villes qui, fortes de sites stratégiques se dotent de surfaces d'accueil. C'est dans ce contexte général, concurrentiel et souvent désordonné, que la ville de Plouzané se doit d'avancer sa stratégie économique. Cette préoccupation majeure fait que nous répétons sans relâche qu'il est urgent d'AGIR.

AGIR pour que la zone à vocation industrielle et artisanale de COATUELEN sorte d'urgence.

AGIR pour le rétablissement d'un axe plus direct sur l'axe RD789 entre Brest-Plouzané et Le Conquet-Plouzané.

AGIR pour urbaniser un centre ville et valoriser Plouzané à ses entrées et sorties.

A cela 3 propositions :

1) Ouvrir par Mescouëzel et Trémaudic un axe routier direct du RD789 à Castel Névez. Cela fait que l'entrée de la Trinité en venant du Conquet se modifiera totalement.

2) Poser sur Mescouëzel et Castel Névez un autre regard en lançant les bases d'un site plus loisirs-détente et cela sans négliger l'aspect commercial et artisanal.

Il y a à deux pas une petite vallée bien humide avec cours d'eau qui peut être aménageable en zone de promenade et pourquoi pas avec plan d'eau.

3) Positionner fortement la ville à ses entrées et sorties avec dans un premier temps panneaux esthétiques et espaces paysagés.

La valeur économique d'une ville se mesure aussi à l'image qu'elle donne à l'extérieur, à la qualité de son urbanisme, à la facilité de ses voies d'échanges, à son caractère convivial et dynamisant.

Une bonne gestion de ses espaces, une bonne vision de son avenir en feront une ville plus attractive pour les acteurs économiques.

Nous attendons de la municipalité qu'elle prenne conscience et qu'elle s'engage, dès aujourd'hui, dans une action économique plus volontariste.

Plouzané - Mérisani (Roumanie)...



Distribution de médicaments pour les premiers soins.



A l'école primaire.

Borlesti, petit village roumain de 650 habitants situé dans la province d'Argès, vous avez sans doute appris à le découvrir sur la carte, comme beaucoup de nos compatriotes ont découvert véritablement ce pays après les événements de décembre 1989.

Au cours du mois de juin 1989, le conseil municipal décidait de venir en aide à Borlesti, initialement pour tenter de soustraire ce village à l'opération de destruction systématique de l'habitat traditionnel programmée à travers tout le pays par Nicolai Ceaucescu.

Décembre 1989 : la déchirure

Le tournant historique pris par la Roumanie allait rapidement mettre à jour de nouveaux besoins. La ville de Plouzané s'est donc rapidement structurée pour organiser une aide humanitaire, en mettant sur pied une commission extra-municipale baptisée "Solidarité Plouzané-Borlesti" et présidée par Yves Quéméneur. Cette structure permettait en outre d'étendre rapidement l'aide à Mérisani, dont Borlesti est l'un des huit villages. Dès lors, l'information circule afin de préparer les premiers convois : vêtements, produits alimentaires, matériel médical et d'hygiène, dons en espèces ...

La solidarité fonctionne à plein à Plouzané : commerçants, écoles, associations, habitants se mobilisent. Tant et si bien que ces efforts, complétés par les recettes de la vente d'autocollants et d'affiches et l'octroi d'une subvention municipale, permettaient à un premier "convoi" de quitter Plouzané le 3 mars. Une livraison qui contenait oranges, crayons, cahiers, vêtements, et faisait plus d'un heureux.

A leur retour de ce périple de 10 jours, Yves Quéméneur, Jean-Yves Toulhaout et Christian Poullaouec présentaient des diapositives et faisaient circuler un petit reportage dans les écoles.

... la solidarité joue à plein.

Un second convoi en juin

Pour le mois de juin, un second convoi, composé essentiellement de produits d'hygiène et de santé, de fournitures scolaires est envisagé, mais le problème de l'acheminement et le financement d'un fourgon reste entier. Avis aux bonnes volontés...

Toutes ces actions répondent à des besoins réels et ponctuels de la population roumaine. Toutefois, l'objectif avoué est, à long terme, d'aider la population de Mérisani à retrouver son autonomie économique et intellectuelle. Il nous faut, pour ce faire, favoriser les échanges de savoir-faire, encourager la correspondance. Aussi, si vous possédez des revues scientifiques ou

culturelles n'hésitez pas à les déposer au centre social de Kerallan, car il est aujourd'hui indispensable de maintenir, en dépit des distances, une continuité dans l'échange et de ne pas se dérober aux attentes des Roumains.

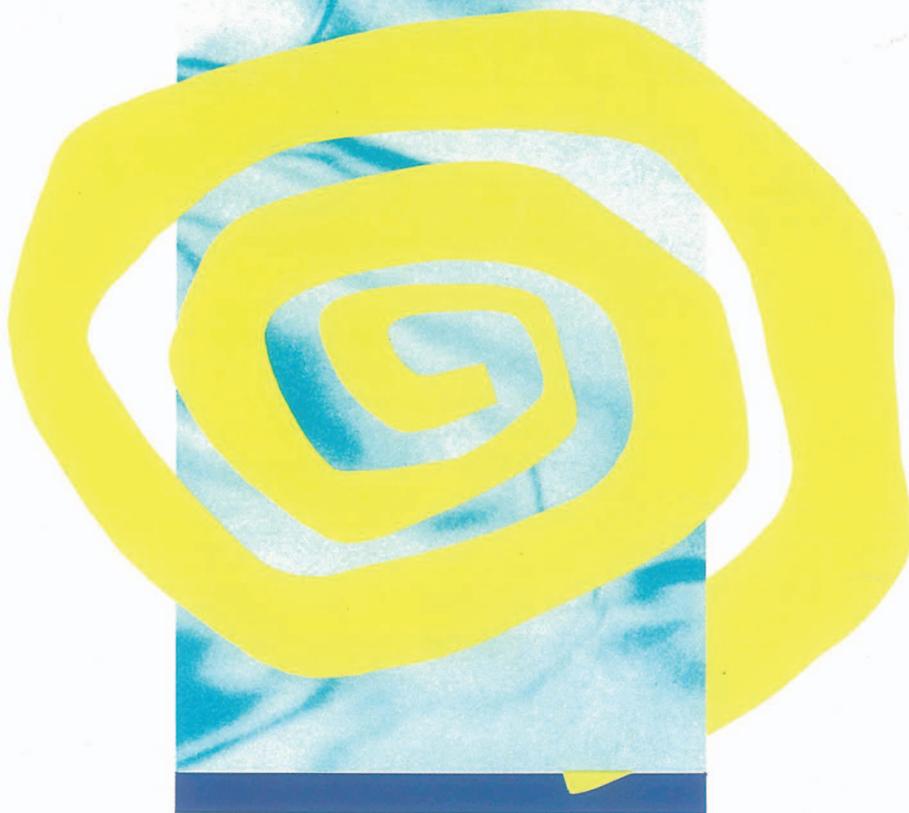
La commission extra-municipale est ouverte à tous ceux qui souhaitent nous aider dans cette démarche. Vous pouvez en contacter les animateurs : Y. Quéméneur, J. le Nestour, A. M. Demilier, ils tiennent à votre disposition une liste de familles roumaines désireuses de correspondre. Prendre contact à la mairie de Plouzané.



Scène de rue à Mérisani.

**ROU
MA
NIE**

SOLIDARITE



• **Directeur de la publication :**
Mr Bertrand SICHLER, Adjoint au Maire,
chargé de la Communication

• **Conception, édition :**
PGC, BREST

• **Photocomposition, mise en page :**
SILICOM, BREST

• **Photogravure :**
OFFSET 29, MORLAIX

• **Impression :**
IMPRIMERIE DE L'TROISE, BREST

